



Sturgis Tours

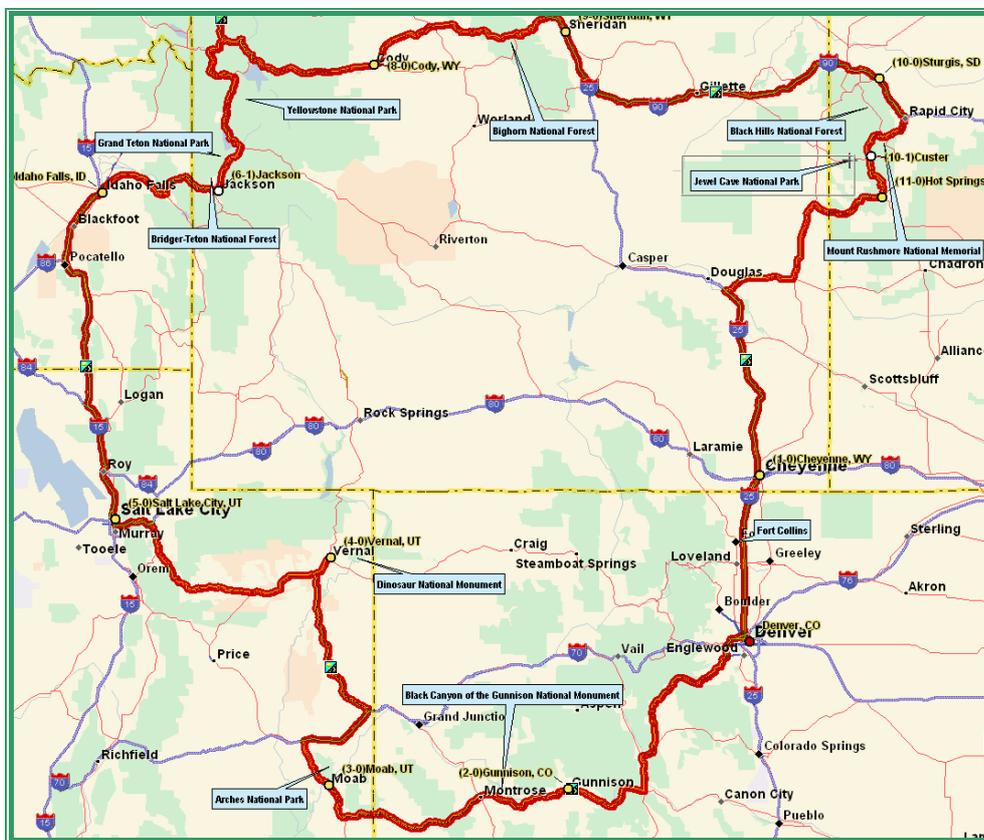
15 jours / 13 nuits

Un tracé pour les passionnés d'aventure !

2.176 miles - 3.501 km

Parcourez cet itinéraire de l'univers du Far West avec ses animaux sauvages, du Colorado aux Rocheuses et de Sturgis aux plaines du Dakota du Sud. Voyage au beau milieu des plus beaux parcs nationaux du monde à travers les splendeurs du Mont Rushmore, de Yellowstone, de Grand Teton et d'Arches.

*Denver, CO - Cheyenne, WY - Hot Springs, WY - Mont Rushmore Nat'l Park - Sturgis, SD
Sheridan, WY - Cody, WY - Yellowstone & Grand Teton Nat'l Park, WY - Idaho Falls, ID -
Antelope Islands - Arches Nat'l Park, UT - Moab, UT - Black Canyon Gunnison, CO - Denver, CO*



AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION
www.american-motors-travel.fr – info@amtpromotion.fr

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09

RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP Generali France - Garantie Financière APS - APE 633Z





Programme « Sturgis Tours – 15 jours/13 nuits »

Jour 01

Hôtel « Best Western Plus
Denver Hotel » à Denver

Paris > Denver, CO

- 🚗 Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- 🚗 Envol à destination de Denver.
- 🚗 Formule « Autotour », prise du véhicule à l'aéroport.

Jour 02

103 miles / 166 km

Hôtel « Holiday Inn » à Cheyenne



Denver, CO > Cheyenne, WY

- 🚗 Le matin, transfert chez le loueur et prise des motos. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- 🚗 **Denver**, jolie capitale du **Colorado**, a gardé intact l'âme et l'énergie des hommes de l'Ouest. Contrairement à la plupart des villes de l'Ouest, elle possède un **centre-ville dense, pourvu de parcs et de larges allées**, que l'on parcourt facilement à pied et qui regroupe les principales curiosités touristiques !
- 🚗 C'est à l'aube et au crépuscule, avec **en toile de fond les Rocheuses** toutes proches, que la ville baignée par la douce lumière du soleil se présente sous son aspect le plus séduisant. Par temps clair, on aperçoit au sud le **Pike's Peak**, qui s'élève à 4 301 m (une route à péage mène au sommet), où la découverte d'un filon d'or au milieu du XIX^{es}. **déclencha la fameuse ruée vers l'or**.
- 🚗 Route vers **Cheyenne** en passant par **Boulder** qui abrite l'*University of Colorado*, il fait agréable de se promener dans le centre-ville. **Pearl Street** est aujourd'hui une **rue piétonnière réputée pour ses édifices du début du XX^{es}**, désormais classée monument historique.
- 🚗 Visite de **Terry Bison Ranch**. Plus de 2.500 bisons vivent en liberté, dans des paysages immenses de la **Grande Prairie**. Possibilité d'y goûter de la viande de bison, un **déjeuner très western** (non inclus).
- 🚗 Arrivée à **Cheyenne** pour assister au folklore de l'Ouest : **rodéo, duels de cowboy et danses indiennes, dans les demeures historiques du centre ville**.
- 🚗 **Petit plus** : Dans la 2^e quinzaine de juillet se déroulent les *Cheyenne Frontiers Days*, festivités célébrant l'ouest way ...

Jour 03

230 miles / 370 km

Hôtel « Best Western
Sundowner Inn » à Hot Springs



Cheyenne, WY > Wind Cave Nat'l Park > Hot Springs, SD

- 🚗 Route vers le **Dakota du Sud**. Avec la traversée des grandes plaines du **Wyoming**.
- 🚗 Aux portes des **Black Hills** (Collines Noires), arrivée à **Hot Springs**, une source chaude naturelle pour laquelle **Sioux et Cheyenne** se sont battus.
- 🚗 Le toboggan de **Evan's Plunge** vous fera plonger dans la plus grande piscine chauffée au monde.
- 🚗 Visite de **Wind Cave National Park**, appelée ainsi à cause des terribles vents qui soufflent dans les galeries et qui sifflent bruyamment en s'y échappant.
- 🚗 Il possède parmi les **plus longues et les plus complexes grottes du monde**. Il présente également **11 450 hectares de prairies et de forêts de conifères**. Les grottes sont connues pour leurs formations particulières de calcite ressemblant à un nid d'abeilles. La prairie est un refuge pour la faune sauvage composée notamment de **bisons, d'élans, de cerfs et de coyotes**.



Jour 04

100 miles / 161 km

Hôtel « Best Western Sturgis Inn » à Sturgis



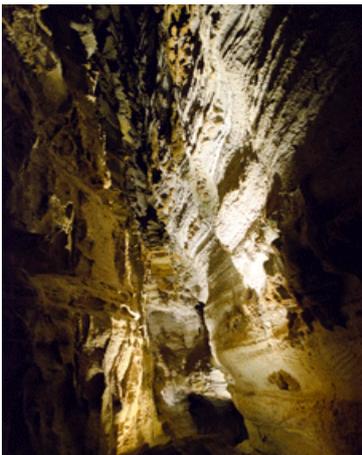
Hot Springs, SD > Mount Rushmore Park > Sturgis, SD

- Départ très tôt vers les **Black Hills**, terres sacrées des **Sioux**, en direction de **Custer National Park**.
- Visite des gigantesques constructions humaines, comme le **Crazy Horse Memorial** (monument à la gloire du grand chef de guerre des Indiens **Lakota Crazy Horse**) et le **Mount Rushmore** (monument à la gloire des présidents américains) illustrant de manière frappante la rivalité entre les deux cultures.
- Continuation vers **Rapid City**. Découverte du **Skyline Drive**, une vue panoramique de la ville d'où l'on aperçoit les mastodontes grandeur nature de **Dinosaur Park**. Arrivée à **Sturgis**, le rendez-vous des bikers.
- Pour tout fan de **Harley-Davidson**, **Sturgis** est le lieu mythique qu'il faut avoir vu au moins une fois dans sa vie. Chaque année à la mi-août, **des dizaines de milliers de motos et de bikers s'y rassemblent pour un gigantesque festival** qui dure plusieurs jours.

Jour 05

215 miles / 346 km

Hôtel « Best Western Sheridan Inn » à Sheridan



Sturgis, SD > Black Hills > Devil's Tower > Sheridan, WY

- Route vers l'Ouest sur les pas de **Calamity Jane** à travers la région des **Black Hills**. Petit crochet à **Deadwood** hantée par les redoutables gâchettes que furent **Wild Bill Hickock** et **Calamity Jane**.
- Visite du **Midnight Star**, détenu par **Kevin Kostner**, qui rappelle le film « Danse avec les Loups ». Le casino est situé sur Main Street dans un bâtiment historique, décor saisissant !
- Continuation vers **Devil's Tower National Monument**, un énorme bloc stratifié de 264m de haut, où a été tourné « Rencontres du troisième type ».
- Route vers **Sheridan**, en passant par **Gillette**, située entre les **Bighorn Mountains** à l'ouest et les **Black Hills** à l'est, dans le bassin de la rivière **Powder**, petite bourgade où il fait bon vivre puis **Buffalo** sur l'Interstate 90 !
- Arrivée à **Sheridan**, capitale du Wyoming.
- Il faut impérativement **aller boire un verre au 1893 Grille & Spirits**, le « **Buffalo Bill Bar** », qui fut longtemps la deuxième demeure de **William F. Cody**, entièrement retapée, vous pourrez également y manger.

Jour 06

148 miles / 238 km

Hôtel « Buffalo Bill Village » à Cody



Sheridan, WY > Bighorn Mountains > Cody, WY

- Le matin, découverte du **Fort Phil Kearny** qui rappelle les batailles entre colons et indiens.
- Traversée des **Bighorn Mountains**, se dressant brutalement au milieu du paysage vallonné du nord du Wyoming. A leurs pieds, ranchs et troupeaux de bétail s'étendent à perte de vue.
- Arrivée à **Cody**, la ville de **William Cody**, dit **Buffalo Bill**, visite du centre historique, puis de **Old Trail town**, c'est une ville reconstituée qui rassemble 26 bâtiments datant de 1879 à 1901, une centaine de diligences, ainsi qu'une très riche collection d'objets et de souvenirs d'Indiens du Wyoming.
- Pendant l'été, **Cody** devient « **la capitale mondiale du rodéo** », avec un spectacle tous les soirs.



Jour 07

133 miles / 214 km

Hôtel « Best Western Weston Inn » à West Yellowstone



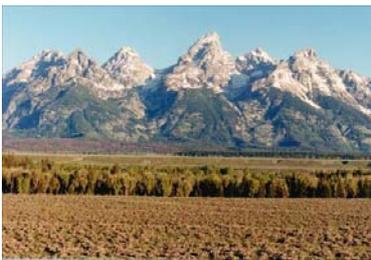
Cody, WY > Yellowstone Park > West Yellowstone, MT

- Départ à l'aube de **Cody** pour apercevoir les nombreux animaux sauvages comme le bison, l'élan, l'orignal (moose), les ours gris (grizzlis), les ours noirs et les loups flânant sur les bas côtés.
- Traversée du **Parc National de Yellowstone** l'une des plus belles merveilles du monde, d'est en ouest en direction de **West Yellowstone**.
- **En plus d'être d'une grande beauté, il est le plus vieux parc du monde et le 2ème plus grand parc des USA.** Véritable temple des phénomènes géothermiques, vous pourrez y apprécier la beauté des nombreux geysers et sources chaudes présents sur le site.
- Soyez préparés pour une variété de conditions météorologiques à n'importe quel moment de l'année. Prenez plusieurs couches de vêtements et vous serez prêts pour des changements inattendus de conditions de température ou de météo.
- Arrivée à **West Yellowstone** en soirée.

Jour 08

215 miles / 346 km

Hôtel « Best Western Plus Cotton Tree Inn » à Idaho Falls



West Yellowstone, MT > Grand Teton > Idaho Falls, ID

- Départ pour une nouvelle visite de **Yellowstone National Park** qui est situé sur un point chaud géothermique de la croûte terrestre. Il a environ 10000 geysers, des sources chaudes, des conduits à vapeur et des trous de boue. L'attraction la mieux connue de **Yellowstone** est « Old Faithful », un geyser qui entre en éruption toutes les 79 minutes.
- Découverte de **Grand Teton National Park**, la chaîne des **Tetons**, sculptée par les glaciers, qui s'élève brusquement, sans contrefort. Au pied de cet énorme massif de 64 km de long s'étendent de vastes prairies comprenant de nombreux lacs à l'eau limpide et traversées par la **Snake River** (la Rivière du Serpent) sur laquelle on peut faire du rafting. La ligne de crêtes doit son nom à un groupe de trappeurs français qui exploraient la région en 1819 et songèrent à des tétons féminins en découvrant les 3 plus hauts sommets du parc.

Jour 09

214 miles / 344 km

Hôtel « Best Western Plus Cotton Tree Inn » à Salt Lake City



Idaho Falls, ID > Antelope Island > Salt Lake City, UT

- Route pour l'**Utah**. Découverte de **Pocatello** avec le **Fort Hall Trading Post**, un fort reconstitué dans la réserve indienne du même nom, qui relate l'histoire des *buffalo soldiers*, une unité spéciale d'afro-américains envoyés après la guerre de Sécession dans l'ouest pour mater les révoltes indiennes.
- Découvrez aussi le magnifique lac de sel (**Great Salt Lake**) qui domine le nord-ouest et qui est entouré par une centaine de milles (160 km) de plaine de sel, reste d'un lac encore plus grand.
- Puis **Antelope Island**, on accède à cette île par Syracuse. Transformé en parc d'état situé dans le **Grand Lac Salé**, ce site désertique et presque montagneux accueille 700 bisons et antilopes. **Vue superbe sur les montagnes qui entourent Salt Lake City.**
- Visite de **Salt Lake City**, la capitale historique des **Mormons** depuis 1847. Admirez le monument « This Is The Place » ainsi que « Church Of The Letter » qui accueille le **Temple Mormon** et le **Tabernacle Mormon**.



Jour 10

173 miles / 278 km

Hôtel « Best Western Dinosaur Inn » à Vernal



Salt Lake City, UT > Dinosaur Monument > Vernal, UT

- Départ de **Salt Lake City** en direction de **Vernal** pour découvrir **Dinosaur National Monument** qui s'étend au cœur de canyons sauvages et déchiquetés formés par le **Green** et **Yampa Rivers**.
- Il abrite le **plus important dépôt du monde de fossiles de dinosaures, de tortues et de crocodiles**. Les squelettes de ces animaux, qui vivaient dans la région il y a 140 millions d'années, furent probablement emportés lors d'une inondation et déposés sur un banc de sable où ils furent recouverts par 2 000 mètres de graviers et de sédiments. Avec le temps, l'érosion pétrifia les ossements.
- Une **route panoramique traverse des canyons** jusqu'à **Harpers Corner** d'où un sentier mène à un promontoire qui domine de 760 m les **Green** et **Yampa Rivers**, offrant de magnifiques points de vue.

Jour 11

219 miles / 352 km

Hôtel « Big Horn Lodge » à Moab



Vernal, UT > Arches Nat'l Park > Moab, UT

- Route en direction de **Moab** pour découvrir **Arches National Park**.
- Visite d'**Arches National Park**, où ce parc mérite vraiment d'être visité. On y trouve le plus grand nombre d'arcs et d'autres formations rocheuses dues à l'érosion par le vent, les rivières et le gel. De grands films comme « La Dernière Croisade » ou « Thelma et Louise » doivent de magnifiques scènes à cette très belle réserve naturelle.
- **Arches** se trouve juste à côté de **Canyonlands** et de **Moab**, base idéale pour des excursions sur le **Colorado**. Plein de bonnes raisons, donc, de visiter ce site.
- Arrivée à **Moab**, petite ville sympathique située au cœur d'une région encore sauvage. Après premier un boom dû à l'uranium, elle est devenue la capitale touristique du secteur grâce à la proximité d'**Arches** et de **Canyonlands**. Seule ville de l'**Utah** posée près du **Colorado**, elle est toute indiquée pour des excursions sur le fleuve mythique. Attirant une population jeune, elle est toujours très animée.

Jour 12

226 miles / 364 km

Hôtel « Quality Inn » à Gunnison



Moab, UT > Black Canyon Nat'l Park > Gunnison, CO

- Le matin, pour les téméraires, départ pour **Arches** avant l'aube pour assister au lever du soleil sur **Windows Sections**.
- Découverte de **Black Canyon National Park**, isolé sur un haut plateau, qui est sans doute l'une des gorges les plus sauvages et les plus spectaculaires des **Etats-Unis**.
Ce superbe endroit au charme surnaturel. Depuis deux millions d'années, la rivière **Gunnison** a creusé le canyon sur une longueur de 85 km, créant une gorge de 762 m de profondeur, dominée par des ombres noires comme l'encre.
- Ce superbe endroit au charme surnaturel, offre un **paysage d'une rare beauté !**
- Arrivée à **Gunnison**, entourée de torrents et de lacs, est une petite ville très appréciée des touristes.
- **Visite de la ville**, et sur dans **Main Street** petit halte pour une bière bien fraîche au « **The Gunnison Brewery** » (à consommer avec modération).



Jour 13

200 miles / 322 km

Hôtel « Best Western Plus
Denver Hotel » à Denver



Gunnison, CO > Buffalo Bill > Denver, CO

-  Départ pour **Denver** soit par Colorado Springs (avec **Garden of the Gods**) ou via l'une **des plus belle route des USA** : l'I-70 à récupérer après *Breckenridge* (accès possible au **Mont Evans**, comptez au moins 2 heures de plus).
-  Puis petit détour vers **Golden**, où se trouve la tombe de *l'aventurier du Far West*, William Frederic Cody (allias **Buffalo Bill**). Elle est exactement située au sommet de la **Lookout Mountain Road** (d'où l'on a une jolie vue sur Denver). Des pièces de monnaie recouvrent les tombeaux de pierre blanche de Buffalo Bill et sa femme, ainsi qu'un petit musée où des souvenirs sont exposés.
-  A faire en centre-ville : le **Colorado Capitol** et **Civic Center**, dans la **16 th Street**, les *Denvers pavillons*, abritent restaurants, cafés et boutiques ouverts jusqu'à minuit en semaine. **Larimer Street**, l'une des plus anciennes rues de Denver (ses maisons et immeubles des années 1860-1880 lui confèrent son charme) est aujourd'hui un **centre commercial haut de gamme**, pour peaufiner votre shopping avant le tant redouté retour !

Jour 14

Denver, CO > Paris CDG

-  Le matin, remise de la moto et transfert à l'aéroport de Denver.
-  Envol à destination de Paris.
-  Dîner et nuit à bord.

Jour 15

Paris CDG

-  Petit déjeuner à bord.
-  Arrivée en début de matinée à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

DATE DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

 Du lundi 21 juillet au lundi 4 août 2014

Nous pouvons également organiser (sur demande lors de l'inscription) : **Concert au Red Rock à Denver, transferts privés, visite en 4x4 hors des sentiers battus à Canyonlands ou Arches (comptez 1/2 journée) etc ...**
Contactez-nous au plus vite pour de plus amples informations.



Conditions de vente

Produit : Sturgis Tours – 15 jours / 13 nuits

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototours	Autotours
Forfait Pilote ou Conducteur	4.430,00 €	3.980,00 €	2.520,00 €
Forfait Passager	2.380,00 €	1.930,00 €	1.930,00 €
Réduction chambre triple	- 190,00 €	- 190,00 €	- 190,00 €
Réduction chambre quadruple	- 280,00 €	- 280,00 €	- 280,00 €
Supplément chambre individuelle		720,00 €	
Supplément « Haute saison » (juillet / août)		200,00 €	
Supplément EVIP Plus (caution 300\$ et franchise 1.000\$)		120,00 €	
Supplément EVIP Zéro (zéro de franchise sauf vol 1.000\$)		180,00 €	

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien Paris > Denver > Paris, en classe économique, sur vols réguliers, sur la compagnie Air France/Delta Air Lines ou American Airlines/US Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **100 €** et la nouvelle surcharge Q (hausse du carburant) **280 €**,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels),
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « Accompagnée & Mototour » : 12 jours de location** d'une Harley-Davidson, prise et rendue à Denver, en kilométrage illimité, toutes les taxes (locales & environnementales), **pour deux personnes**, l'assurance **VIP** (caution à 500\$ et franchise à 2.000\$) et la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$) ainsi que préparation de la moto.
- Formule « Autotour » : 13 jours de location** d'une voiture Cat. C4 « Compact Car » prise et rendue à l'aéroport Denver, en kilométrage illimité, les assurances **CDW & EP** (rachat de franchise et responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) ainsi que toutes les taxes (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « Accompagnée »** : les services d'un guide/accompagnateur professionnel bilingue, en van, durant l'intégralité du circuit, pour la logistique (hôtels, le transport des bagages, *organisation des pique-niques pour les déjeuners, etc.*) et l'assistance.
- Pour toutes les formules : **un carnet de voyage complet** (carte, programme détaillé, guide, étiquettes de bagage etc.).

Ces prix ne comprennent pas :

- Les repas : petit-déjeuner (sauf ceux offerts), déjeuner et dîner, les boissons et frais de nature personnelle,
- L'essence et parking éventuel,
- Formule « Mototour »** : Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Formule « Autotour »** : les assurances complémentaires facultatives,
- Entrées parcs nationaux : « **Annual pass** » conseillé à 80 \$.
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option :

- Moto : L'assurance **EVIP Plus** (caution 300\$ et franchise de 1.000\$, frais de crevaison inclus) : **10,00 € par jour**
- Moto : L'assurance **EVIP-Zéro** (caution 100\$, plus de franchise, sauf vol 1.000\$, frais de crevaison inclus) : **15,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000 \$) : **15,00 € par jour**,
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** : **15,00 € par jour**,
- Moto : Supplément **BMW** : **20,00 € par jour**

Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- ✈ Pour les ressortissants français, pas besoin de visa pour un séjour de moins de 90 jours, sous condition d'arriver par un transporteur aérien ayant signé le programme « *Exemption des Visas* ».
- ✈ Pour faire la demande d'autorisation de voyage aux États-Unis, les voyageurs se connecteront au site Internet de l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et rempliront un formulaire en ligne qui est l'équivalent du I-94W qui doit être rempli actuellement à bord, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage. La demande d'autorisation devra être faite au plus tard 72 heures avant le départ. L'ESTA a cependant été conçu pour autoriser des voyages de dernière minute. (14\$ par demande).
- ✈ Vous devez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique ou électronique.

Transport Aérien :

- ✈ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈ Pour cela, nous travaillons principalement avec les Compagnies Aériennes régulières suivantes : Delta Air Lines/Air France, en Code Share (partage de vol) via Atlanta, Boston, Cincinnati, New York ou American Airlines/US Airways via Philadelphie ou Charlotte.
- ✈ Nous pouvons également obtenir des vols directs, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur Chicago (aéroport international O'Hare), Los Angeles, San Francisco, etc.

Hôtels :

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- ✈ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années en exclusivité avec la 1^{ère} chaîne mondiale d'hôtellerie « **Best Western International** », ainsi qu'avec la chaîne « **Choice Hotels International** » qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn, Sleep Inn, Clarion, etc.*
- ✈ Nous travaillons aussi avec des hôtels de catégorie 4 et 5 étoiles et à Las Vegas, NV nos hôtels sont situés sur le Strip (Las Vegas Boulevard).
- ✈ Tous les hôtels que nous vous proposons sont équipés d'une piscine et la plupart offrent les petits déjeuners continentaux.

Carnet de voyage :

- ✈ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettons un **carnet de voyage** complet comprenant : carte, guide touristique et pour la Route 66 : « **le Petit Futé** », un livret avec nos informations pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.

Budget Prévisionnel (Information non contractuelle) :

- ✈ **Repas** : Petit déjeuner américain 08/12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 10/15\$, dîner (Steakhouse) environ 20/30\$. **Soit de 40 à 60\$ par jour et par personne**
- ✈ **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Exemple pour un circuit à moto de 2.000 miles : 170\$ (environ 140€).
- ✈ **Parking** : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : exemple San Francisco (20\$).
- ✈ **Parcs Nationaux** : Afin d'éviter de dépenser 25\$ environ à chaque entrée, il est vivement conseillé de se procurer l'« **Annual Pass** », 80\$ par véhicule, qui donne un accès illimité à tous les parcs nationaux (excepté *Monument Valley*) et state park (Kodachrome Bassin & Snow Canyon : 6\$ l'entrée).

Températures moyennes :

- ✈ Variées et très changeantes selon la saison et la région où l'on se trouve, les États-Unis offrent un climat très varié de sa frontière avec le Canada jusqu'aux régions les plus tropicales voisines du Mexique, du froid des Grands Lacs aux températures extrêmes des déserts du Nevada ou du Colorado.

Période conseillée pour nos circuits Amérique du Nord :

- Côte Pacifique : de Juin à septembre
- Ouest Américain* : d'avril à octobre
- Middle Ouest* : de Juin à septembre
- Côte Est : de Juin à septembre
- Sud Est : de octobre à mai
- Route du Blues : d'avril à juin, octobre et novembre
- Route 66 : d'avril à fin octobre
- Canada : de fin juin à fin septembre

*Attention toutefois à la traversée de la Sierra Nevada avant mai, le Tioga Pass (3.031 mètres) risque d'être fermé.

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Albuquerque (New Mexico)	2	4	8	14	18	24	26	25	21	15	7	3
Anchorage (Alaska)	-11	-7	-5	2	7	12	14	13	9	2	-5	-10
Atlanta (Georgia)	7	9	11	16	21	25	27	26	23	17	11	7
Boston (Massachusetts)	-1	-1	3	9	15	20	13	22	18	13	6	0
Buffalo (New York)	-4	-5	0	6	12	18	21	20	16	11	4	-3
Chicago (Illinois)	-3	-2	3	9	15	21	24	23	18	13	4	-2
Cincinnati (Ohio)	2	3	7	13	19	24	27	25	22	15	8	3
Dallas (Texas)	8	10	14	18	23	28	30	30	26	20	13	9
Denver (Colorado)	-2	0	2	8	14	18	23	22	17	10	3	0
Detroit (Michigan)	-3	-2	2	9	15	21	23	22	18	12	4	-1
Honolulu (Hawaii)	22	22	24	25	26	26	26	25	25	24	23	
Houston (Texas)	12	14	16	20	24	28	29	29	27	22	16	13
Kansas City (Kansas)	0	2	7	13	19	25	27	27	22	16	7	2
Las Vegas (Nevada)	6	9	13	18	23	29	33	31	27	20	13	7
Los Angeles (California)	13	14	15	16	18	19	20	22	22	20	17	14
Memphis (Tennessee)	5	7	12	17	22	26	28	27	24	18	11	7
Miami (Florida)	20	20	22	24	26	27	28	28	27	26	22	20
Minneapolis (Minnesota)	-10	-7	-2	7	15	20	23	22	16	9	0	-5
New Orleans (Louisiana)	13	14	16	20	24	27	28	28	26	22	16	13
New York (New York)	0	1	5	11	17	22	25	24	21	16	9	2
Orlando (Florida)	15	16	19	21	25	26	27	27	27	23	19	16
Philadelphia (Pennsylvania)	0	1	5	11	17	22	25	24	20	13	7	1
Phoenix (Arizona)	12	13	17	20	25	31	34	32	29	23	16	12
Portland (Oregon)	5	6	8	12	14	17	20	20	17	13	8	5
St Louis (Missouri)	2	2	6	13	18	23	26	26	22	15	7	2
Salt Lake City (Utah)	-3	0	4	10	15	19	25	14	18	12	4	0
San Francisco (California)	10	11	12	14	15	16	17	17	18	16	13	10
Seattle (Washington)	3	5	7	10	13	16	18	18	16	11	7	5
Washington (DC)	2	3	7	13	19	23	26	25	21	15	9	4



Location Moto :

- **Age minimum 21 ans** - Permis National Moto (sauf pour la Floride, permis international requis). **Pas de minimum de durée.**
- Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location. Il est déconseillé de traverser la Vallée de la Mort du mois de juillet à août, en raison des très fortes chaleurs.
- **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*). Un casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre**. Des **consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- **Les modèles Harley-Davidson** : *Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glyde, Dyna Low Rider & Wilde Glide, Fat Boy, Sportser 883* etc ...
- **Les autres marques** : **BMW R1200 RT & R1200 GS, Honda Goldwing et Honda ST 1300** à Atlanta, Chicago, Denver (uniquement BMW) Jackson, Las Vegas, Los Angeles, Salt Lake City (uniquement Honda), San Francisco, Seattle, Washington, Orlando. **Triumph**, uniquement à Albuquerque, Chicago, Denver, Los Angeles, San Diego, San Francisco.
- Pour connaître tous les points de location et toutes les motos disponibles, merci de nous consulter.
- **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 500\$ (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal.
- Elles sont toutes louées en kilométrage illimité, avec l'assurance « **VIP** » (franchise de 2.000 \$ et caution à 500\$ et assistance du loueur) ainsi que la « **SLI** » (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$ ou 1.000.000\$ selon le centre de location).

Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur.

Location Auto :

- Alamo est un de nos partenaires aux Etats-Unis & Canada. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher). Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » (*rachat de franchise*) et « EP » (*responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$*), toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24.
⇒ Conducteur(s) additionnel(s) : en option.
- Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
- **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont à **régler sur place, à titre indicatif**, en dehors des cas d'alls simples gratuits (Californie & Floride) :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - De 501 à 1000 miles = 300\$
 - Au delà de 1000 miles = 500\$ (*comptez 670 \$ environ*)
- **Exemple (Route 66)** : Prise du véhicule à Chicago, IL et rendu à Los Angeles, CA le montant est de 500,00\$ + les taxes.

Conditions Particulières « Etats-Unis »

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Prix - Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2014 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 14 juin 2013 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. *En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (1 USD = 0,77 €) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.*

Assurances Voyages : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, mais vous devez être en possession d'un **passport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique/électronique.**

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.

- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national (ou international pour toute location en Floride) et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal.**

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Durée de la location : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Location de la moto : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

USA assurance VIP : Caution 500\$ et Franchise 2.000\$.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;

2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
5. Le nombre de repas fournis;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur;
- 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;

16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres avant midi. Les chambres sont prévues normalement avec 1 ou 2 lits (pas de chambre à 3 lits). Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base d'un minimum :

Formule « Accompagnée » et « Events » : établis sur la base de 8 motos (16 personnes). Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).

- Si le groupe est de 7 motos (14 personnes) à 5 motos (10 personnes) : le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur,

- Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.

Prestations non utilisées : Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interromp ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit. De plus les activités ou excursions ne seront pas remboursées en cas d'intempérie.

Réclamations : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice de recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice de recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. **Article R211-13.** Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice de recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.